

*L'année 2009 a été, dans le calendrier SEPA, celle de la création des Etablissements de Paiement et également celle du lancement du nouveau prélèvement SEPA : le « SDD». À l'échelle européenne, le volume de prélèvements est évalué à 17 milliards d'opérations par an, soit près de 7 200 milliards d'euros échangés, et représente 26% des paiements électroniques.*

*La compréhension des enjeux et des mécanismes qui se mettront en œuvre impose de détailler un aspect en cours de réglage: les différences de nature et de règles qui s'appliqueront au Direct Debit selon qu'il concernera le B2B ou le B2C. Après l'exercice imposé de définitions, nous avons fait un tour d'Europe des pratiques en la matière.*